

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT

CORPS DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social
A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Cotation de la part fonctions de la PFR :

Classe normale : 2,4 + 0,2

Hors classe : 2,5 + 0,2

I – INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

Nom et raison sociale de l'établissement :

CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE

Adresse complète : Avenue Pasteur – CS 20219 – 76202 DIEPPE Cédex -

Adresse site internet : www.ch-dieppe.fr

Type d'établissement :

EHPAD ☒

Centre hospitalier ☒

Etablissement pour adultes en situation de handicap ☐

(À préciser ex : ESAT, MAS, FAM, etc.).....

Etablissement pour enfants en situation de handicap ☐

(À préciser ex : IME, IMPRO, etc.).....

Foyer de l'enfance ☐

(À préciser : autonome ☐

non autonome ☐)

Etablissement à vocation sociale ☐

(À préciser ex : CHRS, CADA etc.)

Direction commune ou autres coopérations (indiquer les établissements liés par convention, et les projets de regroupement):

Le Centre Hospitalier de Dieppe est l'établissement support du GHT CAUX-MARITIME. Il est l'hôpital public de référence d'un vaste territoire de santé qui compte 170.000 habitants, caractérisé par une grande diversité de besoins liés à sa géographie singulière : enjeux de santé maritime sur le littoral de la Côte d'Albâtre, problématiques liées à la ruralité dans le pays de Caux, mais aussi spécificités industrielles majeures en lien avec la présence des centrales nucléaires de Paluel et de Penly, ainsi que la construction en cours de deux EPR de 2e génération sur le site de Penly, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2036.

Avec plus de 1 700 lits et places, le GHT couvre l'ensemble du champ sanitaire et médico-social :

Les urgences (adultes, enfants, gynéco-obstétriques),

Le court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique),

Le moyen séjour (soins médicaux et de réadaptation),

Le long séjour (unités de soins de longue durée),

Les EHPADs

Et la psychiatrie

Il dispose également d'un plateau logistique complet et d'un Institut de Formation Paramédicale (IFSI, IFAS).

Fort de l'engagement de ses 2 745 professionnels, le GHT « Caux-Maritime » incarne un centre de soins, de formation et de recherche dynamique, en pleine croissance. Sa dimension universitaire se renforce, en lien étroit avec le CHU de Rouen, partenaire essentiel au développement de ses missions d'enseignement et d'innovation.

Le GHT « Caux-Maritime » est organisé en direction commune autour de trois centres hospitaliers : Dieppe (établissement support), Eu et Saint-Valery-en-Caux. Il s'appuie également sur quatre EHPADs (Luneray, Saint-Crespin, Le Tréport et Envermeu), qui offrent aux personnes âgées dépendantes un accompagnement de qualité, adapté à leurs besoins, dans un cadre de vie respectueux et sécurisé.

Ouvert sur son territoire, le GHT « Caux-Maritime » déploie son projet stratégique autour d'un projet médico-soignant partagé 2024-2028, enrichi de son projet médico-social et de son projet des usagers. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté constante de coopérations renforcées avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire.

La qualité des soins est une ambition collective portée par l'ensemble de nos équipes. Chaque établissement du GHT « Caux-Maritime » s'engage avec rigueur et succès dans toutes les démarches d'évaluation externes : qu'il s'agisse des visites de certification HAS, des accréditations COFRAC pour les laboratoires, des démarches Qualiopi pour la formation ou des évaluations externes pour chacun de nos ESMS, tous nos sites répondent avec exigence aux standards nationaux, quels que soient les référentiels concernés.

L'EHPAD Résidence de la Scie de Saint-Crespin est constitué de 80 lits d'hébergement permanent et de 2 lits d'hébergement temporaire ainsi que d'un PASA de 12 places et compte 65 personnels (équivalent temps plein).

L'évaluation externe a été réalisée en mai 2024 avec des résultats très satisfaisants (note globale de 3,8/4).

L'EHPAD a effectué sa dernière coupe PATHOS en mai 2025. Les résultats obtenus ont été les suivants : Le Gir Moyen Pondéré est à 711 et le Pathos Moyen Pondéré se porte à 219.

L'établissement se situe à 400 mètres de la gare de Longueville-Sur-Scie, sur la ligne SNCF Rouen-Dieppe.

Cet établissement concourt à la filière gériatrique du GHT décrite dans le PMSP.

II – PRESENTATION DU POSTE

Intitulé du poste et missions attachées à ce poste :

Directeur délégué du site de l'EHPAD de Saint Crespin

Missions principales : Le Directeur Délégué de Site assure le pilotage et la gestion courante de l'EHPAD sous l'autorité directe du Directeur général de l'établissement support du GHT, dans les limites de sa délégation de signature.

Enjeux spécifiques :

Développement du projet médico-social dans le cadre du projet stratégique de territoire

Travail de coordination/ partenariat avec l'ensemble des établissements du GHT

Assurer la pérennité des projets commencés

Participation au CODIR et vie institutionnelle du Centre Hospitalier de Dieppe

Projets immobiliers en cours :

- Projet de restructuration/reconstruction de l'EHPAD de Saint Crespin - Le bâtiment actuel de la résidence de la scie d'une superficie de plus de 3200 m² comporte un taux de chambres doubles très important. L'objectif des travaux consiste en l'extension du bâtiment actuel et la restructuration de son existant afin d'améliorer les conditions d'hébergement pour ne disposer à terme que de chambres individuelles. Ils permettront également la mise aux normes du bâtiment ainsi que l'amélioration des conditions de travail du personnel. Le projet doit également répondre au mieux aux enjeux actuels en termes d'impact environnemental et énergétique.

Le montant de l'opération s'élève à 9 M€ avec un démarrage des travaux au 4^{ème} trimestre 2025. La durée du chantier est de 38 mois séquencée en 3 phases, soit une mise en service prévue en fin d'année 2028.

Les activités principales non exhaustives comprennent :

Gestion Administrative et financière :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique budgétaire de l'établissement
- Elaborer l'EPRD et l'ERRD et piloter l'EPRD
- Superviser la gestion administrative et comptable et financière
- S'assurer de la conformité aux réglementations et aux normes en vigueur
- Superviser l'entretien et la sécurité des locaux et des équipements
- Assurer l'organisation et l'animation des instances institutionnelles dont le Conseil d'administration, le Conseil Social d'Etablissement et le Conseil de Vie Sociale.

Management, encadrement et animation des équipes pluri professionnelles :

- Recruter, former, évaluer et gérer le personnel de l'EHPAD
- Favoriser un environnement de travail respectueux et collaboratif
- Communication et échanges avec les membres de l'équipe : communication sur le projet de la structure, communication sur les performances collectives, recueil d'informations, transmission des consignes, procédures, bonnes pratiques, ...
- Organisation et conduite de réunions avec les équipes

Qualité de l'accompagnement

- Impulser et veiller au bien-être des résidents, à un accompagnement bienveillant et bien-traitant
- Promouvoir et coordonner toute action, projet de nature à contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité et d'une démarche d'amélioration continue au sein de la structure, en collaboration avec la Direction de l'Amélioration Continue

Elaboration et conduite de projet :

- Contribution à des projets et groupes de travail institutionnels et de territoire
- Pilotage de projets

Représentation :

- Assurer la représentation de l'établissement dans les relations avec les partenaires de la structure internes et externes, y compris les autorités de tarification dans la dimension technique en rapport avec la gestion courante de l'établissement
- Participer au Comité de Direction (CODIR)
- Participer aux réflexions et projets élaborés par le GHT en lien avec les autres directions fonctionnelles

Position dans l'organigramme de direction :

Poste sous l'autorité du Directeur général de l'établissement support du GHT

Liaisons avec les directions fonctionnelles des établissements du GHT

Expérience professionnelle appréciée :

- Une expérience professionnelle en établissement pour personnes âgées
- Une expérience de coordination souhaitée

Connaissances particulières requises/prévues :

Expérience en gestion d'établissement

Connaissances des réglementations et normes liés aux EHPAD publics

Compétences en gestion budgétaire, financières et RH

Compétences professionnelles requises/prévues :

Capacité à travailler en équipe

Capacité de communication, de leadership et de gestion d'équipe

Capacités à la conduite du changement

Management de projets

Autres informations pratiques concernant le poste :

Participation aux gardes administratives du CH Dieppe, pas de logement de fonction (indemnité compensatrice de logement en contre-partie).

Activité multi-sites.

III - ORGANISATION DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

Personne(s) à contacter (nom, prénom, tél [ligne directe], portable, mail)

Madame Valérie BILLARD, Directrice générale des établissements du GHT Caux Maritime

Courriel : directeur@ch-dieppe.fr et secretariatdirection@ch-dieppe.fr

Tél : 02.32.14.76.82

Renseignements relatifs aux modalités d'accès à l'établissement (Centre Hospitalier de Dieppe) :

Joindre un plan de situation de l'établissement si disponible et coordonnées GPS si connues

Par la route : **Station balnéaire la plus proche de Paris soit 170 km, 45 minutes de Rouen**

Par le train : **Gare dont l'emprise touche le terrain du CH de Dieppe (accès direct)**